

<b>Salle Jardin de la Tranche - Rue de Plumaugat (50 places assises)</b>		
<b>Important pas de possibilité de repas dans cette salle Occupation jusqu'à 23 heures maximum</b>	<b>TARIFS par jour</b>	<b>Forfait Journalier Chauffage en sus de la location si allumage.</b>
1) - Établissements scolaires mévonnais, Associations locales ou organismes ayant un relais local	location gratuite	
2) - Forfait pour tous les demandeurs quel que soit son statut (particuliers, associations, entreprises...) :		
a) - Forfait pour durée d'occupation < 4heures - tout compris	120,00 €	30,00 €
b) - Forfait pour durée d'occupation > 4heures - tout compris	175,00 €	30,00 €
4) - Événement familial : Rassemblement après obsèques pour tous les demandeurs Mévonnais	location gratuite	

**Dispositions diverses :**

a) Une caution de 500€ pourra être demandée selon la réservation, et sera restituée en cas de non constatation de dégâts.

En cas de constatation de dégâts, la caution ne sera restituée qu'après paiement d'un titre de recette, les factures de remplacement du matériel détérioré ou des travaux de remise en état justifieront l'émission d'un titre de recette (application réglementation).

b) et c) pas d'application de réduction de tarif concernant cette salle de réunion.

d) forfait annulation réservation salle : correspondant à 50 % des tarifs des salles réservées si le demandeur n'a pas prévenu dans un délai d'un mois avant la date prévue de l'occupation de la salle pour annuler la réservation desdites salles.

Vu et rattaché à la délibération n° D/2023/130 du 11 décembre 2023

**Le Maire,  
Pierre GUITTON**